

Commission de Passation des Marchés
Publics des Secteurs Sociaux



لجنة إبرام الصفقات العمومية
للقطاعات الاجتماعية

N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le نواكشوط

PROCES VERBAL N° 38/CPMPSS/16

SEANCE DU 22/09/2016

Point 1 : Examen de la lettre N°67 UC/MS du 19 septembre 2016 demandant l'annulation de la procédure concurrentielle relative au projet de Construction d'un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott et un Hopital à Atar.

Point 2 : Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment B du Centre de Formation et de Perfectionnement Postal de Mauripost.

Point 3 : Examen de la lettre N°1455/WARCIP-MAURITANIE du 01 Septembre 2016 demandant l'approbation du DAON relatif à la Fourniture et mise en service d'une solution d'ondulation et de pointage Biométrique.

Point 4 : Examen de lettre N°380/CNAM du 19 septembre 2016 demandant l'approbation des projets de marchés relatifs à la fourniture de matériels informatiques et d'un groupe électrogène

L'an deux mille seize et le Jeudi vingt deux septembre à douze heures, les Commissions de Passation désignées se sont réunies à leur siège afin d'examiner les points ci-dessus énumérés.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1: Mode de passation : AOI
Financement : FSD
Autorité contractante : Ministère de la Santé/ UGP CHA – CHN

- **Examen** de la lettre N°67 UC/MS du 19 septembre 2016 demandant l'annulation de la procédure concurrentielle relative au projet de Construction d'un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott et un Hopital à Atar.

Décision : La Commission approuve la demande d'annulation formulée par le Bailleur de Fonds et transmise par l'Autorité Contractante, sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS
- Cheikh Ould SALECK/ Membre CPMPS
- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS
- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS

Point 2:

Mode de passation : AON

Financement : Budget Mauripost

Autorité contractante : MAURIPOST

- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment B du Centre de Formation et de Perfectionnement Postal de Mauripost.

Décision : Sur la base des éléments du rapport fournis par le rapporteur de la sous-commission d'analyse, la Commission approuve ledit rapport et propose en conséquence d'attribuer le marché comme suit :

- **Attributaire** : MAURI-SERVICES
Montant : 10.682.000 MRO TTC
Délai d'exécution : 3 Mois

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS
- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS

- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS
- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS
- Mohamed Ould BODDE/ Rapporteur de la S/C d'analyse

Point 3: **Mode de passation :** AON
 Financement : Budget Etat
 Autorité contractante : MEFPTIC/ WARCIP

- **Examen** de la lettre N°1455/WARCIP-MAURITANIE du 01 Septembre 2016 demandant l'approbation du DAON relatif à la Fourniture et mise en service d'une solution d'ondulation et de pointage Biométrique.

Décision : Ce point est reporté pour les motifs en annexe.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS
- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS
- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS
- Cheikh Ould SALECK/ Membre CPMPS

Point 4: **Mode de passation :** AON
 Financement : Budget CNAM
 Autorité contractante : Ministère de la Santé/ CNAM

- **Examen** de lettre N°380/CNAM du 19 septembre 2016 demandant l'approbation des projets de marchés relatifs à la fourniture de matériels informatiques et d'un groupe électrogène

Décision : La Commission approuve lesdits projets de marchés.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS

- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS

- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS

- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS

- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS

**Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott, le 22 Septembre 2016.**

Remarques sur DAO relatif à la fourniture et mise en service d'une solution d'ondulation et de pointage biométrique

1- Dans l'AAO :

-Fusionner les lots 1 et 3 dans un seul lot intitulé Acquisition et réparation d'une solution d'ondulation.

- préciser le montant de la garantie pour chaque lot.

-faire ressortir les qualifications demandées pour chaque lot à part conformément au DPAO.

2- DPAO :

IS 1.1 : Fusionner les lots 1 et 3 dans un seul lot intitulé Acquisition et réparation d'une solution d'ondulation.

IS 11.1 (h) : ajouter engagement de service après vente.

IS 19.1 (c) : pour être qualifié, un seul marché similaire est suffisant au lieu de deux.

IS 21.2 : préciser le montant de la garantie pour chaque lot

IS 22.1 : 3 copies au lieu de quatre.

3- Cahier de charges :

–pages 53 et 54 : pour la formation, préciser la durée et le nombre de bénéficiaires.

–page 60 : Fusionner les lots 1 et 3 dans un seul lot intitulé Acquisition et réparation d'une solution d'ondulation.

–page 80 : ajouter représentant CNCMP.

4- Numéroté les pages du DAO.

5- Enlever les pages vides.

